

# Lettre Electronique

Catherine Morin-Desailly

Sénatrice de la Seine-Maritime  
Conseillère régionale de Normandie



## L'actualité du Sénat et des territoires Juillet-Août-Septembre 2022

Chère collègue, Cher collègue,

J'ai le plaisir de vous adresser cette nouvelle lettre d'information.

Elle porte sur la session extraordinaire qui s'est tenue au Parlement suite à l'élection présidentielle du mois d'avril et aux élections législatives du mois de juin.

Je reste bien entendu à votre disposition pour tout sujet, y compris d'interpellation du Gouvernement.

Bonne lecture à toutes et à tous,

Bien chaleureusement,

Catherine MORIN-DESAILLY

### Le Sénat vote avec modifications le texte portant des mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat



La crise sanitaire et l'invasion de l'Ukraine par la Russie ont eu et vont continuer d'avoir des conséquences sur notre économie et vont fragiliser les plus précaires.

L'objectif du texte du Gouvernement sur le « pouvoir d'achat » était **de permettre de faire face à une importante hausse de 5,2 % des « prix à la consommation sur un an en mai 2022 selon l'INSEE »**.

Le texte a été voté définitivement le 3 août dernier. **Nous l'avons utilement complété sur la réduction des cotisations sociales sur les heures supplémentaires, permettant le débloqué anticipé de l'épargne salariale et tendant à accélérer la procédure d'extension des accords salariaux.**

- la précision du rapport d'évaluation sur les effets de substitution ;

- le caractère pérenne de la prime pour toutes les entreprises.

Nous avons également veillé à ce que les prestations sociales soient revalorisées et avons voté en termes identiques la déconjugalisation de l'allocation aux adultes handicapés avait été votée dans les mêmes termes par l'Assemblée nationale et le Sénat.

En matière énergétique, nous avons voté :

- le gel du plafond de l'Arenh jusqu'en 2025;

- **l'interdiction des coupures d'électricité, y compris pour impayés**, en l'absence de réductions de puissance préalables ;

Le parlement a aussi acté :

- la dénomination de la « prime de partage de la valeur » ;
- la limitation à quatre versements, le fractionnement possible de la prime en cours d'année pour éviter qu'elle ne remplace les augmentations de salaire ;

- la consolidation de l'information des consommateurs de gaz et d'électricité ;

- la simplification des normes applicables aux projets de biogaz, 1 200 projets étant en attente, dans un contexte critique pour notre sécurité d'approvisionnement en gaz ;

**- l'évaluation de l'efficacité du « bouclier tarifaire » sur les collectivités territoriales et leurs groupements et de l'opportunité de le consolider.**

Nous serons sans aucun doute amenés à voter d'autres textes visant à protéger le pouvoir d'achat des français et à soutenir les ménages les plus précaires.

---

## **Le Sénat adopte le projet de loi de finances rectificatives 2022 en apportant un soutien accru aux collectivités – Suppression précipitée et incompréhensible de la contribution à l'audiovisuel public**



La loi de finances rectificatives est une étape annuelle clé du bilan budgétaire de l'Etat.

Je regrette que le Gouvernement ait utilisé **ce texte pour faire passer la suppression de la contribution à l'audiovisuel public (CAP), ou redevance audiovisuelle, alors que nous privilégions au Sénat, moi la première, une réforme de cette dernière.**

Le 22 juillet 2022, **j'interpellais le Gouvernement au nom de mon groupe sur cette décision incompréhensible**, annoncée par le Président de la République pendant la campagne présidentielle **sans même attendre le rapport sur le financement de l'audiovisuel public, demandé par le Premier ministre** en octobre dernier à l'Inspection Générale des Finances (IGF) et de l'Inspection Générale des

**- le maintien du bouclier tarifaire sur l'énergie et des modalités de la remise carburant**, ainsi que l'ensemble des mesures proposées en vue d'alléger les coûts des salariés (renforcement de la « prime transport » et du forfait « mobilité durable », facilitation du recours à l'imposition aux frais réels, etc.) ;

**- le principe d'une allocation de prime de rentrée exceptionnelle à tous les bénéficiaires de la prime d'activité**, qu'ils soient ou non allocataires de minima sociaux ou d'aides personnelles au logement ;

**- la confirmation de la pérennisation proposée par le Sénat de porter à 7 500 euros le plafond applicable pour la défiscalisation des heures supplémentaires ;**

- l'extension jusqu'au 31 décembre 2025 de la possibilité offerte aux salariés, avec l'accord de l'employeur, de convertir en majoration de salaire tout ou partie des journées ou demi-journées de RTT non prises ;

- l'incitation des employeurs, pour 2022 et 2023, **à participer davantage et de manière volontaire à la prise en charge des abonnements de transports** de leurs salariés au-delà de 50% de leur coût, en exonérant fiscalement et socialement la

Affaires Culturelles (IGAC).

Enfin, **une recette pérenne et dédiée à l'audiovisuel public mais aussi aux archives nationales (INA), à la radio et aux orchestres, a été supprimée et substituée par une part de la TVA jusqu'au 31 décembre 2024, qui n'est pas du tout prévue pour le financer.**

Je regrette comme beaucoup au Sénat que **nous n'ayons pas pris le temps de débattre et d'examiner d'autres solutions de financement plus justes et équitables**, par exemple **une contribution universelle forfaitaire et dégressive.**

Pour le reste, nous avons définitivement voté ce projet de loi de finances rectificatives le 4 août dernier, qui prévoit notamment :

fraction allant jusqu'à 75% ;

- la confirmation, sur proposition du Sénat, **de 40 millions d'euros destinés à des associations d'aide alimentaire;**

- **l'ouverture de crédit, conformément aux orientations du Sénat, pour permettre :**

- la mise en place d'un système de carte vitale biométrique;

- la préservation et la pérennisation des filières d'exception de production de lavande;

- le financement des colonnes de pompiers intervenant en renfort des départements touchés depuis plusieurs semaines par des feux de forêts ;

**Sur proposition du Sénat, des améliorations au soutien des collectivités territoriales** ont été adoptées :

- Elargissement des conditions d'éligibilité de l'aide financière pour les communes les plus fragiles destinée à compenser la hausse du point d'indice et l'inflation ;

- Compensation intégrale de la hausse de 4% du RSA pour les départements ;

- Compensation pour les régions de la revalorisation de la rémunération des apprentis.

---

## **Le Sénat vote la fin des mesures sanitaires visant à lutter contre l'épidémie de covid-19 :**



L'épidémie liée à la covid-19 a conduit à mettre en place des mesures exceptionnelles afin de lutter contre sa propagation.

Aujourd'hui **ces régimes d'exceptions n'ont plus lieu d'être et nous avons voté le 26 juillet dernier un texte actant de leur fin.**

Le Sénat a tenu à ce que plusieurs garanties soient adoptées dans le texte :

- **l'abrogation complète des dispositifs exceptionnels** de lutte contre la

covid-19 que sont le régime de l'état d'urgence sanitaire et le régime de gestion de la crise sanitaire. Il est donc impossible pour le Gouvernement de réactiver un passe sanitaire ou vaccinal, ou encore de confiner la population ;

- l'instauration d'un **mécanisme de protection sanitaire aux frontières** dans l'hypothèse où un nouveau variant très dangereux apparaît ;

- l'institution d'une procédure permettant la réintégration des personnels non vaccinés au contact de personnes fragiles dès que la Haute autorité de santé, que le Parlement peut saisir, aura constaté que l'obligation vaccinale ne sera plus médicalement justifiée. Pour l'heure l'obligation vaccinale des

soignants est toujours considérée nécessaire.

---

## Le Sénat vote le texte adaptant le droit de l'Union Européenne (UE) en matière de prévention de la diffusion de contenus à caractère terroriste en ligne



La menace terroriste est toujours présente sur le territoire français et européen et **l'Internet est un moyen de propagande et de diffusion de contenus à caractère terroriste** contre lequel nous devons agir.

Le Sénat a adopté le 26 juillet dernier un texte prévoyant diverses dispositions d'adaptation au droit de l'UE en matière de prévention de la diffusion de contenus à caractère terroriste en ligne.

Nous avons veillé à ce que :

- soit garantie la supervision de toutes les injonctions de retrait par l'ARCOM qui pourra saisir le président du tribunal administratif d'une injonction de retrait national si celle-ci s'avérait non conforme ;
- des délais plus brefs de recours devant la juridiction administrative soient fixés ;
- le recours au référé-liberté et au référé-suspension reste possible dans les conditions habituelles pour les fournisseurs de services d'hébergement et les fournisseurs de contenus.

---

## Adhésion de la Finlande et de la Suède à l'Organisation de Traités de l'Atlantique Nord (OTAN) - Le Sénat souscrit au projet de loi autorisant la ratification des protocoles d'intégration des deux pays à l'organisation



L'invasion de l'Ukraine par la Russie a eu pour conséquence de faire ressurgir des craintes chez d'autres pays voisins de la Russie mais non membres de l'OTAN, la Suède et la Finlande.

Nous avons voté à la quasi-unanimité au Sénat le 21 juillet dernier un projet de loi autorisant la ratification de deux protocoles au

traité de l'Atlantique Nord, le premier concernant la Finlande et le second la Suède.

Des demandes formelles d'adhésion avaient été déposées auprès du Secrétaire général de l'OTAN le 18 mai dernier. **C'est un événement de portée historique au regard de la neutralité de ces deux pays.**

L'Assemblée nationale a voté en termes identiques le texte voté par le Sénat le 2 août dernier. Ces protocoles entreront en vigueur dès lors que les 30 membres actuels de l'OTAN les auront ratifiés.

---

## Mes travaux au Sénat

---

### Projet d'interdiction du plomb par l'Union Européenne

pas vraiment d'alternatives techniquement et économiquement viables.



L'Union Européenne a annoncé à l'approche de l'été vouloir **interdire l'utilisation du plomb en modifiant un texte qui régit l'utilisation de substances chimiques** (règlement REACH).

Alertée sur cette menace d'interdiction par **la profession des vitraillistes mais aussi celle de la facture d'orgue**, j'ai souhaité engager des travaux au nom de la Commission des affaires européennes du Sénat en vue d'interpeller Bruxelles.

**Le plomb est un matériau indispensable à la rénovation des vitraux de nos édifices historiques et religieux**, à la réflexion des toitures et bâtiments anciens, à la restauration et la conservation des oeuvres d'art et des orgues. Par ailleurs, il n'existe

Nous avons constaté qu'**aucune étude scientifique** ne fait état de problèmes de santé caractérisés ou massifs liés au plomb chez les artisans et ouvriers du patrimoine qui de plus prennent depuis de nombreuses années toutes les mesures utiles.

Plutôt que d'interdire, **nous préconisons des études sur crédits européens pour malgré tout vérifier le risque sanitaire.**

Nous avons par ailleurs relevé que **des précédents d'exemptions relatives à l'interdiction de recourir au plomb pour un secteur déterminé** ont déjà eu lieu dans certains domaines, notamment le cristal.

A l'occasion d'un prochain déplacement à Bruxelles, nous sensibiliserons la Commissaire Européenne en charge de la Culture, Mariya GABRIEL.

**Pour en savoir plus, vous pouvez télécharger :**

- [Le rapport d'information](#) ;

- [La résolution européenne.](#)

---

## **Restitutions des biens culturels appartenant aux collections publiques**



Avec la mondialisation et l'émergence de nombreux pays qui retissent le lien avec leur histoire, **les demandes de « restitutions » d'œuvres** se sont faites ces dernières années plus nombreuses. Ayant été en 2009 à l'initiative de **la loi de restitutions des têtes maories à la Nouvelle Zélande**, je pilote aujourd'hui **le groupe de travail dédié au sein de la commission de la Culture**, accompagnée de mes collègues Pierre Ouzoulias (PCF) et Max Brisson (LR).

Au-delà des arguments éthiques et diplomatiques, il faut vérifier que **ces restitutions sont historiquement et scientifiquement vérifiées**, et que **la question des collections nationales françaises** et de leur **cohérence** soient

La justice française fait actuellement son travail mais on peut dire que ce scandale a **des conséquences, discréditant la réputation de l'expertise française.** Forte de ce constat, **la Commission de la Culture du Sénat** a annoncé lancer à la rentrée **une mission d'information autour de "l'ingénierie patrimoniale"** mise en œuvre par la France à l'International, que je devrais piloter.

Avec mes collègues Laurent LAFON (UDI), Pierre OUZOULIAS (PCF) et Max BRISSON (LR), nous avons fait publier dans le **journal Le Monde une tribune dans laquelle nous regrettons "le discrédit porté à l'expertise français en matière patrimoniale".**

Il est impératif de fixer **une politique claire,**

étudiées. Les biens culturels étant soumis au **principe d'inaliénabilité**, cela nécessite, pour **chaque restitution, un texte de loi spécifique voté par le Parlement**.

A terme, cela suppose que la restitution ou la circulation des œuvres via des prêts ou dépôts permette **de développer de nouveaux partenariats entre pays et musées du monde entier**, à l'image du **Louvre Abou Dabi aux Emirats Arabes Unis**.

Je suis également mobilisée contre le trafic d'antiquités. En mai dernier, **l'ancien président directeur du Louvre, Jean-Luc Martinez, a été mis en examen pour "blanchiment et complicité d'escroquerie en bande organisée" pour avoir proposé au Louvre Abou Dabi l'acquisition de plusieurs antiquités égyptiennes à la provenance douteuse.**

**évaluée et suivie des acquisitions d'œuvres pour des projets dans lesquels la France est impliquée**, et de se donner les moyens de mener cette politique.

**Présidente du groupe d'amitié parlementaire France-Egypte du Sénat**, j'ai pu constater que ce scandale a eu **des conséquences sur la coopération archéologique et culturelle entre les deux pays**, au moment même où nous célébrons **le bicentenaire du déchiffrement des hiéroglyphes par le français Champollion**.

Pour en savoir plus :

- [La tribune du journal Le Monde](#) ;

- [Public Sénat](#) ;

- [Mes travaux en cours sur les restitutions](#).

---

## Zoom sur mes interpellations au Gouvernement

Le nouveau quinquennat qui s'ouvre est l'occasion de relancer **le Gouvernement sur des projets stratégiques mis en veille depuis l'élection présidentielle et les élections législatives**.

Aussi, fin juillet, ai-je interpellé **la Première ministre Elisabeth BORNE**, ainsi que le **Ministre de l'Economie et des Finances Bruno Le MAIRE** et la **Ministre en charge de l'Europe Laurence BOONE**, sur **deux projets numériques d'envergure nationale et européenne** afin de connaître leur position et **les garanties de sécurité et de développement** qu'ils comptent leur apporter.

---

## Plateforme des données de santé



de renseignement américains de récupérer les données des entreprises américaines où qu'elles soient dans le monde.

Dans l'entrefait de la suspension du projet, **la Commission européenne** a annoncé avoir choisi la plateforme des données de santé pour la gestion de « **l'Espace européen des données de santé** ».

Si le Gouvernement réitère son choix d'attribuer sans appel d'offre la gestion de la plateforme française à une entreprise américaine, **le risque serait double pour les données de santé des français et des**

J'ai adressé un premier courrier à la Première ministre **sur la situation de la plateforme des données de santé**, projet censé regrouper les données de santé de millions de français.

Le projet avait été mis en veille suite à la décision du Gouvernement de retirer la demande d'habilitation auprès de la CNIL en janvier dernier. **Je suis mobilisée depuis 2020 pour alerter sur les risques de ce projet confié à l'entreprise américaine Microsoft sans aucun appel d'offre.**

En effet, la loi dite « Foreign Intelligence Surveillance Act » (FISA) permet aux services

**européens.**

Un second courrier à l'attention de la **Ministre en charge de l'Europe** alerte des risques pour les données de santé des français et des européens.

Mes courriers adressés à :

- [Elisabeth Borne](#), Premier Ministre;
- [Laurence Boone](#), Secrétaire d'État auprès de la ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargée de l'Europe.

---

### Stratégie nationale pour un cloud dit de "confiance"



Question d'actualité - 2 juin 2021

J'ai interpellé le Ministre de l'Économie, des Finances et de la souveraineté industrielle et numérique, Bruno Le MAIRE **sur la stratégie nationale pour un cloud dit de « confiance ».**

Annoncée en juin 2021, elle incite **nos grandes entreprises et notre administration à recourir à l'utilisation de solutions techniques d'acteurs extra-européens pour leurs projets stratégiques et pour traiter leurs données.**

Les mêmes risques pour **la protection des données** sont présents et **les acteurs français et européens du Cloud sont complètement laissés de côté** et ne peuvent donc pas déployer tout **leur potentiel, en particulier grâce à la commande publique.**

Mon courrier adressé à [Bruno Le Maire](#), [Ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique.](#)

---

### Mes interventions extérieures

---

#### Assises du Très Haut Débit - 7 juillet 2022

traitait des **usages du Très Haut Débit**. J'ai particulièrement insisté, comme je le fais depuis depuis 2011, sur la nécessité de **privilégier nos acteurs français et européens** afin de développer le réseau et les services qu'il permet d'utiliser, plutôt que des entreprises américaines et chinoises.

En effet, **recourir à des acteurs extra-**



La couverture territoriale de l'Internet est un enjeu pour tous les territoires, et certains d'entre eux souffrent encore à ce jour d'une très mauvaise connectivité pour accéder à un réseau de qualité. C'est pourtant une condition indispensable aux usages numériques des particuliers mais aussi de ceux de nos entreprises et des services publics.

Le jeudi 7 juillet 2022, je suis intervenue aux Assises du Très Haut Débit, événement qui regroupait les acteurs publics et privés et des personnalités publiques du secteur du Numérique.

La table ronde dans laquelle je suis intervenue

européens, déjà très largement dominants sur le marché, présente des risques pour la protection des données et empêche l'émergence d'un écosystème souverain. Il est indispensable de privilégier le développement de services et d'usages nationaux pour que cela profite aux Français et à notre économie.



## Sur tous les fronts



**Le Havre** - Cérémonie d'installation de Gilles QUENEHERVE, nouveau Sous-Préfet du Havre



**Rouen** - 78ème Anniversaire de la libération de Rouen



**Saint-Aubin-Celloville** - Inauguration du City Stade, à l'invitation de Maxime Dehail - Maire



**Le Havre** - Accueil de Rima Abdul Malak, Ministre de la Culture au Musée Malraux



**Le Petit-Quevilly** - Accueil de Pap NDiaye et Olivier Klein, respectivement Ministre de l'Éducation et de la jeunesse et Ministre délégué en charge de la ville et du logement pour inaugurer l'école Sadako Sasaki.



**Ferrières-en-Bray** - Inauguration de la salle des Valembours, à l'invitation de Marie-France Devillerval - Maire

## Revue de presse

**"Retour de la statue de Napoléon à Rouen : un feuilleton en cinq dates"** - Paris-Normandie

**"Pays de Bray : Serqueux obtiendra-t-elle sa cinquième classe ?"** - Paris-Normandie

**"Fusion, redevance : La Ministre de la Culture à l'écoute des propositions sénatoriales sur l'audiovisuel public "** - Public-Sénat

**"Les métiers du patrimoine sous la menace d'une interdiction du plomb "** - Batiactu

**"Trafic d'antiquités : malgré sa mise en examen, l'ancien directeur du Louvre conserve sa mission sur les restitutions de biens culturels "** - Public-Sénat

**"Trafic d'antiquités : l'action culturelle de la France à l'étranger, bientôt sous la loupe des sénateurs "** - Public-Sénat

**"Le Sénat contre une interdiction européenne du plomb, un danger pour les filières du patrimoine "** - Le Figaro

**"Le Vitrail en Danger "** - Connaissance des Arts

---

## ***Nous contacter***

---

### **Au Sénat**

**Palais du Luxembourg  
15 rue de Vaugirard  
75291 PARIS CEDEX 06  
Tel : 01.42.34.29.95  
[c.morin-desailly@senat.fr](mailto:c.morin-desailly@senat.fr)**

**Louis THEVENOT**

### **En Seine-Maritime**

**Permanence parlementaire  
8 bis rue Alsace-Lorraine  
76000 ROUEN  
Tel : 02.35.15.38.30  
[catherine.morindesailly@wanadoo.fr](mailto:catherine.morindesailly@wanadoo.fr)**

**Sophie HOUSSAYE  
Anne-Sophie DESCHAMPS**

---

**Directrice de la publication** : Catherine MORIN-DESAILLY, Sénatrice de la Seine-Maritime



Vous recevez ce message car vous êtes inscrit sur la lettre électronique de Catherine MORIN-DESAILLY. Si vous ne souhaitez plus recevoir la lettre électronique de Catherine MORIN-DESAILLY, vous pouvez vous [désabonner](#).

Conformément aux dispositions de la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant.

Seule Catherine MORIN-DESAILLY est destinataire des informations que vous lui communiquez.